

## LOCATION ENTREPRISE

La galerie des Sens vous invite à découvrir une collection d'œuvres d'art soigneusement sélectionnées afin qu'elle soit mise à votre disposition pour l'agencement de vos différents espaces professionnels

### Tarifs

10% de la valeur hors taxes de l'œuvre pour 2 mois

### Options

Systèmes d'accroches

Installation - 80 euros

Médiation - 50 euros

### Formule comprenant

Conseils et mise en espace

Contrat de location

## EVENTEMENTS

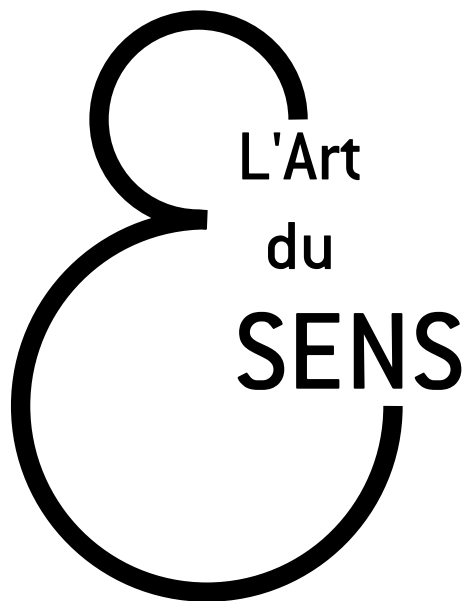
Apporter une harmonie artistique au sein d'événements : inauguration, cocktail-client, vernissage, décor d'un stand dans un salon ou espaces privés.

Tarifs, nous consulter

### Conditions

\*Responsabilité civile à la charge de l'entreprise

\*Le paiement de la location sera dû au début du mois



## ACQUISITION ENTREPRISE

L'achat d'œuvres d'art est à la portée de toutes les entreprises.

En France, une entreprise qui investit dans l'art et expose ses acquisitions au public peut bénéficier de déductions fiscales sur le résultat de son exercice.

Une Entreprise peut utiliser jusqu'à hauteur de cinq pour mille ( 5‰) de son chiffre d'affaires et déduire pendant cinq ans 20% du prix d'acquisition de l'œuvre

## EXEMPLE

Si, votre entreprise achète une œuvre d'art pour 1000 euros HT (TVA entièrement déductible), elle pourra réaliser une déduction fiscale de 200 euros sur 5 ans dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.

## LA LOI

L'article 238 Bis AB du Code Général des Impôts institue une déduction spéciale en faveur des entreprises qui achètent des œuvres originales d'artistes vivants pour les exposer au public.